



## Degré de danger 2 - Limité



**Tendance: danger d'avalanche constant** →

le samedi 15 février 2025



Wind slab

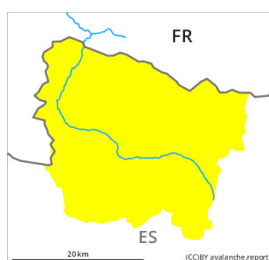


Limite de la forêt

Snowpack stability: **very poor**

Frequency: **some**

Avalanche size: **small**



Avalanches mouillées  
(Neige humide)



2400m

Snowpack stability: **poor**

Frequency: **some**

Avalanche size: **small**



Neige ancienne  
(Sous-couche fragile persistante)



2400m

Snowpack stability: **poor**

Frequency: **few**

Avalanche size: **medium**

Neige fraîche et soufflée constituant le danger principal. Neige ancienne fragile surtout sur les pentes raides à l'ombre.

Des accumulations de neige soufflée en général petites se sont formées avec la neige fraîche et le vent faible à modéré spécialement aux limites sud et est de l'Aran. Elles peuvent être déclenchées facilement ou glisser spontanément de manière isolée. Les endroits dangereux se situent aux transitions vers les combes et couloirs ainsi que près des crêtes et des cols.

La neige fraîche reste parfois fragile. Des coulées et avalanches de petite taille sont possibles.

En dessous d'environ 2400 m: En outre il existe un danger à ne pas sous-estimer de coulées humides.

Des couches fragiles dans la neige ancienne ne sont que difficilement identifiables. Celles-ci peuvent de manière très isolée être déclenchées par un seul amateur de sports d'hiver. Des avalanches sont de taille moyenne. Les endroits dangereux se situent sur les pentes peu fréquentées à l'ombre.

### Manteau neigeux

Vendredi: Jusqu'au matin il tombera de 5 à 10 cm de neige.

À basse et moyenne altitude le manteau neigeux sera humide.

Au-dessus de la limite de la forêt on trouve suivant l'influence du vent des hauteurs de neiges très différentes. Dans toutes les régions on observe moins de neige que d'habitude.

## Tendance

Diminution progressive du danger d'avalanches sèches avec la fin des précipitations. Augmentation légère du danger d'avalanches humides avec le réchauffement diurne et le rayonnement solaire.